



Rapport annuel 2001 de l'Association de soutien au NIKE

L'Association de soutien et ses membres

C'est dans la salle de Bourgogne du Musée d'Histoire de Berne qu'a eu lieu le 15 mars 2001 la 13^e assemblée ordinaire des délégués de l'Association de soutien au NIKE. Les affaires statutaires ayant pu être expédiées rapidement, il a été possible de se consacrer aux thèmes principaux des affaires courantes et d'informer les membres sur la « Nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons NPF » et la « Loi sur le transfert de biens culturels LTBC ». Bouleversés par la destruction par les talibans des deux bouddhas de Bamyian faisant partie du patrimoine mondial, les personnes présentes ont signé une lettre rédigée en commun par la section nationale suisse de l'ICOMOS et le Centre NIKE à l'attention du Directeur général de l'UNESCO et du Conseiller fédéral Deiss exprimant leur impuissance mais surtout leur solidarité et leur remerciement pour l'engagement et les efforts entrepris. Au cours de la deuxième partie de la réunion, Peter Jezler, directeur du Musée d'Histoire de Berne, a proposé aux participants, après une brève introduction, une visite guidée de l'exposition « L'iconoclasme – folie ou volonté divine ? ».

Depuis l'admission en 2001 de l'Association suisse des propriétaires de demeures historiques, Domus Antiqua Helvetica, l'Association de soutien au NIKE compte 29 associations, organisations ou institutions au service de la sauvegarde du patrimoine culturel.

Le comité et le secrétariat

Le Centre NIKE vient de vivre une année difficile. Pour des raisons de santé, Gian-Willi Vonesch, directeur du Centre NIKE, a dû abandonner son poste à partir d'août. En outre, Gabrielle Boller, rédactrice du Bulletin NIKE et responsable du travail d'information a quitté le secrétariat. Le comité et les collaboratrices du secrétariat ont dû chercher des solutions de remplacement afin que le Centre NIKE continue à fonctionner. En plus des affaires courantes, il a fallu assurer au moins l'organisation de la Journée européenne du Patrimoine (JEP) et la parution du Bulletin NIKE.

Les affaires courantes ont été expédiées par Elisabeth Lauper-Berchtold et Regula Moosbrugger-von Kaenel, toutes deux collaboratrices du Centre NIKE depuis de nombreuses années. Pour le travail d'information dans le cadre de la Journée européenne du Patrimoine JEP 2001, le Centre NIKE a pu s'assurer la collaboration de Hannes Scheidegger qui est responsable du projet JEP pour 2002.

La rédaction du Bulletin (3/01 et 4/01) a été confiée à Gurli Jensen, rédactrice, et à Charlotte Spindler, journaliste RP. Gurli Jensen a été engagée jusqu'en juin 2002.

Le groupe de travail « Conservation du patrimoine culturel et économie »

Le groupe de travail qui se consacre au thème « Conservation du patrimoine et économie » sous la responsabilité d'Oswald Sigg, vice-président de l'Association de soutien au NIKE, a travaillé avec beaucoup d'engagement pendant le premier semestre à un « projet de campagne de sensibilisation réciproque ». En raison de l'absence du directeur du Centre NIKE, il n'a pas été donné suite aux mesures prévues pour 2002.

Le financement et les finances

En plus de la Confédération (Office fédéral de la culture) et de la Principauté du Liechtenstein, ce sont tous les cantons, quatre villes ainsi que des personnes privées et des bienfaiteurs qui, grâce à leurs contributions annuelles renouvelables, ont permis au Centre NIKE de poursuivre son travail. L'Académie suisse des sciences humaines et sociales ASSH a de nouveau apporté son soutien financier au Bulletin NIKE comme elle le fait depuis trois ans. La Fondation Pro Patria et le Patrimoine Suisse ont mis des sommes substantielles à disposition pour le financement de la brochure de la « Journée européenne du Patrimoine ». La Fondation Pro Patria a également apporté son soutien à la campagne « Expérience

Photographique Internationale des Monuments » (EPIM) organisée pour la première fois en Suisse. Au cours de l'exercice, le Centre NIKE a disposé d'un budget d'environ 492'000 francs.

Les activités du secrétariat

a) L'information

Les publications

- le « Bulletin NIKE », 16e année, quatre numéros : mars, juin, septembre, décembre 2001, bilingue (allemand / français), Berne 2001, 204 pages au total, illustré, tirage : 2200 ex. Les Bulletins ont été consacrés aux thèmes principaux suivants : La conservation du patrimoine et l'économie (1/01), La recherche archéologique suisse à l'étranger (2/01), La conservation de l'art contemporain (3/01), Les places – espaces libres aménagés, la promesse d'une qualité de vie urbaine (4/01). Cette parution trimestrielle est lue dans 20 pays (y compris outre-mer).
- « Le paradis bradé : Tourisme et monuments historiques – Comment instaurer une coopération fructueuse ? / Das verkaufte paradies : Tourismus und Denkmalpflege – fruchtbare Zusammenarbeit oder misstrauische Distanz ? The Bartered Paradise : Tourism and Monuments Conservation – Fruitful Cooperation or Wary Distance ? », Exposés du congrès international de Lucerne du 26 au 28 octobre 2000, trilingue (français, allemand, anglais), Berne 2001, 92 pages, illustré, tirage: 760 ex. Offices, commissions et organisations responsables : le Conseil de l'Europe, l'Office fédéral de la culture, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, la Commission fédérale des monuments historiques, la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, Icomos-Suisse, Suisse Tourisme. La brochure a été expédiée à tous les organisateurs, les conférenciers et les participants au congrès. Par ailleurs, les bibliothèques les plus importantes et de nombreux instituts universitaires ont également reçu cette publication.
- « Journée européenne du Patrimoine / Europäischer Tag des Denkmals / Giornata europea del Patrimonio », brochure de la Journée européenne du Patrimoine des 8 et 9 septembre 2001, trilingue (français / allemand / italien), Berne 2001, 56 pages, illustrée, tirage : 55'000 ex. Cette brochure a été distribuée à tous les abonnés du Bulletin NIKE ainsi qu'à tous les membres du Patrimoine Suisse. Par ailleurs, elle a été livrée aux services cantonaux et municipaux d'archéologie et de conservation des monuments historiques et aux organisations de Suisse Tourisme afin d'être redistribuée. Les médias suisses ont également tous reçu un exemplaire de la brochure et nombreuses sont les personnes privées qui l'ont commandée directement au Centre NIKE.
- www.venezvisiter.ch / www.hereinspaziert.ch / www.venitevedere.ch
Dans le cadre du nouveau concept de communication du Centre NIKE, la présentation prévue sur Internet de la Journée européenne du Patrimoine est devenue réalité. La JEP a dorénavant son propre site Web.
- www.nike-kultur.ch
Afin de sensibiliser l'opinion publique, une des tâches primordiales du Centre NIKE, le site Internet a été réaménagé. Le nouveau concept sera prêt fin janvier 2002. Au cours des derniers mois, le site Internet du Centre NIKE (y compris www.venezvisiter.ch) a enregistré une moyenne de 112 personnes par jour.

Les campagnes de sensibilisation

- « Journée européenne du Patrimoine / Europäischer Tag des Denkmals / Giornata europea del Patrimonio » des 8 et 9 septembre 2001
C'est sur le thème « Habiter un monument historique – Intérieurs ouverts pour vous / Wohnen im Baudenkmal – Private Räume für Sie geöffnet / Abitare un monumento storico – Ambienti privati aperti per voi » que la Suisse a organisé la 8e édition de la JEP. Plus de 150 monuments - de la maison patricienne à Bâle à la villa 'orientale' d'un pionnier suisse du chocolat - ont ouvert leurs portes à cette occasion. Le nouveau concept de communication concrétisé en 2001 a permis au site Internet de jouer un rôle plus important que par le passé. La décision de ne publier le programme complet de la JEP qu'à l'adresse www.venezvisiter.ch a permis de proposer une

NIKE

brochure plus petite et plus pratique. Les organisateurs ont utilisé de manière très différente les nombreux éléments, en partie nouveaux, de communication et de publicité (brochure, Internet, affichettes CFF, petites et grandes affiches et autocollants). Pour la première fois la JEP a enregistré plus de 60'000 visiteurs. En Suisse romande, la population a fait preuve d'un très grand intérêt pour cette manifestation comme d'ailleurs les années passées. De nombreux cantons de Suisse alémanique ont cette année enregistré un nombre record de visiteurs. Pour les médias, la JEP a été l'occasion de plus de 400 articles dans la presse écrite et de nombreux reportages dans les médias électroniques. La Journée européenne du Patrimoine bénéficie du soutien l'Office fédéral de la culture, des cantons et villes participants, de la Fondation Pro Patria, du Patrimoine Suisse et des CFF.

- « Expérience photographique Internationale des Monuments » (EPIM) 2001
Pour la première fois, quelques cents écoliers de Suisse ont participé avec plus de 10'000 jeunes de vingt pays au concours international de photos (EPIM). Ce concours a lieu chaque année dans le cadre de la Journée européenne du Patrimoine. Le Centre NIKE s'est occupé de l'organisation du concours et a pu compter sur l'aide de deux partenaires, la Fondation Pro Patria et l'Association Les Journées Photographiques de Bienne. La manifestation a bénéficié du soutien de l'entreprise AGFA-Gevaert SA Suisse.
- « La Journée européenne du Patrimoine / Europäischer Tag des Denkmals / Giornata europea del Patrimonio » 2002
Les préparatifs de la 9e édition de la Journée européenne du Patrimoine en Suisse ont commencé en octobre 2001. La JEP 2002 aura lieu les 7 et 8 septembre 2002 sur le thème « Métiers du patrimoine ».
- « Expérience Photographique Internationale des Monuments » (EPIM) 2002
Les préparatifs ont débuté parallèlement à ceux de la JEP en octobre 2001.

b) La Coordination

- Les relations internationales
Le responsable du projet JEP a participé les 29 et 30 novembre à la rencontre annuelle du groupe d'experts « Journées européennes du Patrimoine » du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Par ailleurs, il s'est occupé des deux lauréats suisses du concours international de photos EPIM lors de la remise des prix qui avait lieu au même moment à Strasbourg.
- La coordination dans le domaine de la protection de la culture
Afin d'éviter les problèmes de calendrier, le Centre NIKE s'est comme toujours efforcé de recueillir et de publier à temps les dates des assemblées générales, des congrès, des colloques des associations membres et d'autres services actifs dans le domaine de la protection de la culture.

c) L'action politique

- NPF – La Nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons
Le groupe de travail « Stratégie NPF » rassemblant des représentants des domaines de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie, de la protection du patrimoine, de l'ISOS, de la protection du paysage, du Centre NIKE ainsi que de l'Office fédéral de la culture et de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire a repris ses activités car le message concernant la NPF a été adopté le 14 novembre 2001 par le Conseil fédéral. Les nouveautés prévues dans les domaines de la conservation des monuments historiques, de la protection du patrimoine culturel et de la protection des sites construits ne semblent pas nécessiter de modification de la Constitution fédérale c'est pourquoi elles ne seront traitées que dans la deuxième partie du message. Ce point semble discutable, reste également à vérifier le problème du coût (avant = après). Le groupe de travail va étudier la constitutionnalité de la NPF et le problème de l'augmentation des coûts (les experts parlent d'un minimum de 65 millions par rapport aux 33 millions actuels). Etant donné que le message va bientôt être présenté au Parlement, le temps presse. L'objectif de la prochaine phase va être, une fois terminées les vérifications du groupe de travail, de sensibiliser le plus grand nombre possible de parlementaires

NIKE

aux problèmes de la conservation des monuments historiques dans le cadre de l'application de la NPF.

- La Loi sur le transfert de biens culturels (LTBC)
Fin 2000, le Centre NIKE a mené une grande campagne d'information auprès de ses membres dans le cadre de la procédure de consultation sur la Loi sur le transfert de biens culturels (LTBC). En novembre de cette année, le conseil fédéral a adopté le message sur la ratification de la Convention de l'UNESCO de 1970 et sur la Loi sur le transfert de biens culturels à l'intention des chambres fédérales. Le Parlement va traiter le sujet cette année. Le Centre NIKE a donc une tâche importante cette année dans le domaine de l'action politique. L'objectif est en effet d'informer non seulement les membres de l'Association de soutien au NIKE mais également l'opinion publique sur le sujet et de faire un travail d'information et de conseil auprès des parlementaires (y compris au sein des commissions de la science, de l'éducation et de la culture) afin que la proposition de loi ne soit pas encore plus édulcorée mais au contraire soit encore plus pertinente (surtout en ce qui concerne la déontologie du commerce de l'art).

Berne et Zurich, le 31 décembre 2001

Sibylle Heusser, architecte dipl. EPFZ
Présidente de l'Association de soutien au NIKE

Regula Moosbrugger-von Kaenel
Interim de Gian-Willi Vonesch, directeur du Centre NIKE

Le comité remercie le secrétariat du Centre NIKE et ses collaboratrices Regula Moosbrugger-von Kaenel et Elisabeth Lauper-Berchtold pour leur énorme engagement au cours de l'exercice ainsi que Hannes Scheidegger et Gurli Jensen qui ont su très rapidement assumer de nouvelles tâches. Le Comité demande aux associations, sociétés et institutions de faire preuve de patience au cas où le Centre NIKE ne serait pas en mesure d'assumer son travail de manière optimale au cours de prochains mois.